



LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE ET LE CHAUFFAGE AU BOIS

L'utilisation du bois comme énergie de chauffage est très intéressante puisque ce bois est renouvelable à condition qu'il vienne de forêt durablement gérée. Comme toute énergie, le consommer dans de mauvaises conditions peut fortement dégrader l'air que nous respirons.

Qu'est-ce que la pollution atmosphérique ?
Pourquoi le chauffage au bois peut polluer ?
Comment se chauffer au bois sans polluer ?

Zoom sur la pollution atmosphérique et le chauffage au bois !



Un appareil bien utilisé,
c'est des pollutions en moins
et des performances en plus.



Qu'est-ce que la pollution atmosphérique ?

En ce début d'année 2017, la partie nord de la France subit un épisode de pollution atmosphérique important. Selon l'ATMO, l'indice de la qualité de l'air est entre 5 et 10, c'est-à-dire de moyen à médiocre. L'Organisation Mondiale de la Santé reconnaît cette pollution comme « cancérigène pour l'homme ».

Cette pollution est principalement causée par l'activité humaine. Elle est composée d'une multitude de polluants comme les particules fines, les COV (Composés Organiques Volatiles), le soufre, l'oxyde d'azote, l'ozone, etc...

Les sources de cette pollution sont multiples. Les secteurs comme l'agriculture, le transport et l'industrie participent à cette pollution. Cependant, la pollution de l'air peut-être également causée par le chauffage au bois.

Pourquoi le chauffage au bois peut polluer ?

La qualité des émissions de polluants issues de la combustion du bois dépend de 3 facteurs : le système de chauffage (cheminée ouverte, insert, poêle, ...), de l'air et de la qualité du bois en lui-même. Ces facteurs doivent permettre la combustion complète du bois au risque de générer une forte pollution.

En général, l'utilisation d'un bois humide et un mauvais réglage de l'installation sont les causes d'une combustion incomplète du bois. Alors, des polluants gazeux (monoxyde de carbone, méthane, COV protoxyde d'azote) et des particules fines (PM 10) et ultra-fines (PM 2,5) sont dégagés dans l'air.

Une exposition à court terme de ces particules augmente la morbidité cardio-respiratoire. Si l'exposition est chronique, elle favorise l'apparition d'asthme, de maladies cardiovasculaires et de cancer du poumon. Si l'exposition est à long terme, elle peut engendrer des perturbations des naissances, des maladies respiratoires chez l'enfant et peut provoquer l'athérosclérose.

Les périodes hivernales sont particulièrement sensibles à ces épisodes de pollution à cause des périodes anticycloniques. De plus, à cause des mauvaises conditions de dispersions, les polluants peuvent s'accumuler pendant plusieurs jours à proximité du lieu de pollution.

Comment se chauffer au bois sans polluer ?

Heureusement, la pollution du chauffage au bois n'est pas une fatalité ! Voici une liste de conseils pour éviter de dégrader l'air que nous respirons :

- Réduisez vos besoins de chauffage : isoler votre logement réduira votre besoin de chauffage. De plus, vous réduirez votre facture de chauffage et améliorerez votre confort.
- Equipez-vous d'un appareil performant : installez un appareil labellisé Flamme Verte. Ce label certifie la performance des appareils et limite les émissions de particules dans l'air.
<http://www.flammeverte.org/>
- Faites appel à des entreprises RGE Qualibois : faire installer son équipement avec une entreprise RGE permet de bénéficier d'aides financières.
Pour trouver une entreprise RGE : <http://www.renovation-info-service.gouv.fr/>
- Soyez exigeant pour le combustible : choisissez un combustible de bonne qualité et exempt de produits chimiques. Pour le bois bûches, utilisez le une fois sec, après 2 ans séchage sous abri ventilé.

Des certifications existent comme « NF Bois de chauffage », «NF Granulés biocombustibles », « Din Plus », « EN Plus » , « France Bois Buches », etc ...